

**25 et
26
mars
2025**

Assises de la santé et la sécurité des travailleurs-ses



Bourse du travail de Paris,
3 rue du Château d'eau Paris 10e

S'armer pour des actions militantes. S'outiller pour agir sur le terrain. Construire des combats communs.
Faire de la santé au travail une grande cause publique.

Invitation aux Assises de la santé et la sécurité des travailleurs-ses, 25 et 26 mars 2025 à Paris

500 personnes ont participé aux différents ateliers des Assises de mars 2024. La richesse des échanges témoigne des interventions sur le terrain. Les apports de—chercheur-es, avocat-es, inspecteurs-trices du travail, associations, experts auprès des CSE et des militant-es à la réflexion collective ont représenté des outils intéressants pour notre activité quotidienne.

Nous avons depuis vécu divers bouleversements politiques, et pourtant les questions de santé et sécurité au travail ne font toujours pas l'objet de débats publics. Les politiques publiques restent au point mort. L'engagement syndical se heurte à de nombreuses difficultés.

Le constat est toujours le même : en 2023 la Sécurité sociale a recensé 555 800 accidents du travail avec arrêt dont 759 mortels, 47 400 arrêts de travail en raison d'une maladie professionnelle et 1287 morts comptabilisés suite à un accident du travail ou de trajet ou une maladie professionnelle, 60 de plus qu'en 2022. Ces chiffres ne concernent que le secteur privé, il n'existe pas de statistiques globales sur la sinistralité dans la fonction publique.

Le mouvement syndical et social doit s'emparer de ces questions, en faire un enjeu politique et porter ses exigences sur le devant de la scène. Nos exigences doivent se traduire dans les mobilisations sociales, dans nos pratiques syndicales sur le terrain et dans les instances de représentation du personnel. Tels sont les objectifs de nos Assises.

Le 28 avril 2025, journée mondiale pour la santé et la sécurité des travailleurs-ses, doit être l'occasion de faire converger ces luttes car nous sommes convaincu-es que seul un rapport de force social permettra d'avancer sur ces questions. Nous nous associerons aux initiatives locales et nationales dans les différentes villes pour faire de ce 28 avril 2025 un événement national.

Dès maintenant, inscrivez-vous pour les Assises de 2025 :

<https://www.billetweb.fr/assises-de-la-sante-et-la-securite-des-travailleurs-et-travailleuses-25-et-26-mars-2025>

Les différentes contributions et documents des Assises de mars 2024 sont disponibles sur notre site :

<http://assises-sante-travail.ouvaton.org>.

Pour tout contact : mobilisation28avril@gmail.com

Possibilité de participer à ces Assises des 25 et 26 mars 2025 dans le cadre de journées de formation syndicale. Demander ce congé au moins un mois à l'avance auprès de votre employeur. Contactez votre syndicat pour connaître les frais pouvant être pris en charge.



Mobilisons-nous et agissons pour la santé et la sécurité des travailleurs-ses

Les Assises vous sont ouvertes !

Les Assises c'est un lieu où partager nos expériences, nous inspirer de ce qui a marché ailleurs pour retrouver le plaisir de militer.

C'est l'occasion de mettre en commun nos expériences, dans leurs succès et leurs échecs, pour apprendre ensemble à reconstruire du rapport de forces et à défendre la santé de nos collègues dans les entreprises et administrations où nous militons mais aussi protéger l'environnement.

Nos réflexions, notre élaboration commune sont d'autant plus riches qu'elles se nourrissent de récits concrets, d'expériences vécues qui parlent à chacun-e d'entre nous. Vous avez sûrement mené des actions, enquêtes et mobilisations collectives pour faire reconnaître un accident ou une maladie professionnelle, résister à une dégradation des conditions de travail, soutenir une victime d'agissements sexistes, inventer des manières de travailler autrement...

Comment résister aux ordonnances Macron et garder le lien avec les problématiques du terrain malgré la suppression des délégué-es du personnel et des CHSCT ? Comment utiliser au mieux nos droits pour résister et agir ? Comment à partir des souffrances mais aussi des aspirations des salarié-es reconstruire de l'action collective ? Comment surmonter les divisions statutaires, la sous-traitance des risques, l'éparpillement des collectifs ? Comment rendre visibles les atteintes à la santé et contraindre les employeurs à agir en prévention ? etc.

Comme en 2024, les Assises sont ouvertes à toutes et tous, militant-es de la santé au travail ou personnes simplement intéressées. La participation aux ateliers est libre et gratuite.

Quatre salles de la Bourse du Travail de Paris nous accueillent, dont la grande salle Croizat (450 places). Les assises de mars 2025 sont organisées autour de quatre filières, voici une première présentation des ateliers (programme définitif à venir sur le site <http://assises-sante-travail.ouvaton.org/>). Nous nous efforçons aussi de croiser ces thèmes.

Thème 1 Femmes, santé, travail : Santé des femmes au travail et prévention genrée des risques; Violences masculines contre les femmes, au travail et dans les organisations syndicales ; Cancers des femmes d'origine professionnelle : mise en visibilité ; Cancer du sein professionnel, table ronde : des luttes positives et des stratégies à débattre ; Temps de travail et santé des femmes au travail.

Thème 2 Accidents du travail et maladies professionnelles : Prévenir, Agir, réparer : Agir pour la reconnaissance des maladies psychiques en maladies professionnelles et en faire une dimension collective ; Quelles actions sur le terrain concernant les Intérimaires et précaires ? ; Les actions syndicales pour rendre visibles les accidents du travail, comme le protocole d'action intersyndical au Pays basque ; Repenser la réparation des accidents du travail et maladies professionnelles à un juste niveau.

Une Journée d'étude « Santé au travail dans la Fonction publique » est en préparation d'ici la fin juin.

Thème 3 Santé, travail, environnement : Comment lutter et mobiliser contre les expositions dites environnementales à l'amiante, dans l'éducation nationale et ailleurs ; Intoxications au plomb : luttes historiques, expositions actuelles ; Riverains et salarié-es : luttes communes ou opposées ? Poly-expositions, l'échec des valeurs-limites ; Travailleurs des déchets et conditions de travail : visibilité, représentations, luttes ?

Thème 4 Organisation et transformation du travail : Comment entendre le temps de travail, l'organisation du travail genrée ? ; Formation syndicale aux enquêtes ouvrières ; outils pour les enquêtes.

**Les Assises se termineront par une table-ronde intersyndicale le 26 mars à 15h45 :
Comment agir sur le terrain et nationalement pour la santé au travail ?**

Les Assises sont organisées par un ensemble de syndicats et d'associations :

CGT, FSU, Solidaires, Andeva, ASD-Pro, Association des experts intervenant en santé au travail, ATTAC, Ateliers Travail et Démocratie, Cordistes en colère, Réseau féministe « Ruptures », Association-Santé-Médecine-Travail.